

**Cahier de charges pour l'assistant de langue maternelle au préscolaire**

**1. Champ de travail**

- aide à l'intégration scolaire de l'enfant de langue étrangère
- développement et structuration de la langue maternelle des enfants
- observation et documentation du développement langagier de l'enfant, de ses acquis et de ses lacunes éventuelles
- activités langagières spécifiques en langue maternelle
- activités d'éveil aux langues (ex. sensibilisation aux langues présentes dans la classe et dans l'environnement immédiat des enfants)
- personne-ressource pour les parents (soit en particulier, soit avec le titulaire de la classe)

**2. Profil et qualifications**

- locuteur ayant comme langue maternelle la langue-cible
- connaissance de contes, comptines, chansons dans la langue-cible
- bonne compréhension et expression du luxembourgeois
- expérience dans le travail avec enfants d'âge préscolaire
- connaissance du système scolaire luxembourgeois, en particulier du plan-cadre du précoce et du préscolaire
- expérience pédagogique ou éducative, connaissances pédagogiques de base

**3. Tâche**

- en moyenne 3 heures par semaine et par classe, avec possibilité d'organisation flexible au cours de l'année scolaire (plus d'heures en début d'année, travail spécifique en cas de besoin avec élèves nouveaux-arrivants)
- intégration de l'intervenant dans l'équipe pédagogique
- planification en commun des activités pédagogiques et excursions, soit sur initiative du titulaire, soit sur celle de l'intervenant
- personne de contact pour parents de langue étrangère

**4. Formation d'initiation (à déterminer par le MENFP)**

- apprentissage précoce des langues
- observation et documentation des acquis langagiers (compréhension et expression)
- plan-cadre et compétences langagières visées à la fin du préscolaire
- système scolaire luxembourgeois et mesures en faveur des enfants de langue étrangère
- visites de classes préscolaires et échange de bonnes pratiques avec d'autres assistants de langue maternelle